

RCS : ANNECY  
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00059  
Numéro SIREN : 540 040 086  
Nom ou dénomination : 2B1st Consulting

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2022 sous le numéro de dépôt A2022/007171

**2B1st Consulting**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 50 000 euros**  
**Siège social : 943 route des Pècles, 74400 CHAMONIX-MONT-BLANC**  
**540 040 086 R.C.S. ANNECY**

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**DU 10 JUIN 2022**

L'an deux-mille vingt-deux,  
Le 10 juin,  
A 9 heures,

Les associés de la société 2B1st Consulting se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 943 route des Pècles 74400 CHAMONIX-MONT-BLANC, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

Madame **France GUILHEM**, titulaire de 950 actions ordinaires en pleine propriété,

La société **2B1st Energies** représentée par son Président Monsieur **Jean GUILHEM**, titulaire de 1 000 actions,

Monsieur **Jean-Charles GUILHEM**, titulaire de 2550 actions ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents ou représentés : 4 500 actions sur les 5 000 actions composant le capital social.

Monsieur **Maxime GUILHEM** et Monsieur **Jean GUILHEM** assistent à la réunion

L'Assemblée est présidée par Monsieur **Jean-Charles GUILHEM**, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- les formulaires de vote par correspondance,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- **Lecture du rapport du Président,**
- **Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,**
- **Nomination d'un Directeur Général.**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur **Jean-Charles GUILHEM** de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée :

Monsieur **Jean GUILHEM**  
Demeurant 10 Avenue du Rhône 74000 ANNECY  
Né le 22/07/1994 à BAYONNE (64100)  
De nationalité française

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

#### **DEUXIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Directeur Général, pour une durée illimitée :

Monsieur **Maxime GUILHEM**  
Demeurant 2B avenue du crêt du Maure, 74000 ANNECY  
Né le 07/05/1990 à SURESNES (92150)  
De nationalité française

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Maxime GUILHEM disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Maxime GUILHEM aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

#### **TROISIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les actionnaires

Le Président  
Actionnaire  
**Jean-Charles GUILHEM**



Les actionnaires  
Pour la société **2B1st Energies**,  
**Jean GUILHEM**



**2B1ST ENERGIES**  
3 Esplanade Augustin Aussevat  
74960 Annecy  
Tél: 06 85 98 04 31  
guilhemjean@2b1stconsulting.com  
SAS au capital de 76000 Euros  
SIRET: 913 939 658 00013

**France GUILHEM**



**Jean GUILHEM**

« Bon pour acceptation des fonctions de Président pour une durée illimitée »

Bon pour acceptation des fonctions de Président pour une durée illimitée



**Maxime GUILHEM**

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général pour une durée illimitée »

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général pour une durée illimitée »

